

**PRÉVENTION DU SUICIDE –**  
**STRATÉGIE DE PRÉVENTION DU SUICIDE D'ANCIENS**  
**COMBATTANTS CANADA ET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**  
**NATIONALE**

- Notre gouvernement est déterminé à assurer la prévention du suicide.
- C'est pourquoi, le 5 octobre 2017, notre gouvernement a présenté fièrement une Stratégie conjointe de prévention du suicide qui est à la fois holistique et fondée sur les dernières preuves scientifiques dans le domaine de la prévention du suicide.
- La nouvelle stratégie s'appuie sur les assises solides des programmes, des services et des mesures de soutien du gouvernement du Canada qui sont actuellement disponibles pour ceux et celles qui servent ou qui ont servi
- Elle présente la voie à suivre pour continuer d'améliorer l'aide offerte aux vétérans et à leur famille, notamment pendant la transition de la vie militaire à la vie civile.